



Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal de Montillot Réunion du 12 Avril 2010

Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie le Lundi 12 Avril 2010 à 20h sous la présidence de Mme Beauvie Sabine Maire.

- Etaient présents** : Mr Guyot André, Mr Gandolfo André, Mr Martinez Lucas, Mr Mandron Laurent, Mr Lebois Didier, Mr Roy Alain, Me Pinois Martine,.
- Etaient absents** : Melle Chaussier Flore, représentée par Mme Beauvie Sabine
Mr Thomas Dominique
- Secrétaire de séance** : M Laurent Mandron

Approbation du compte rendu de la réunion du 1^{er} Mars 2010

Après lecture du compte-rendu de la dernière réunion, celui-ci est adopté à l'unanimité.
Il est passé ensuite à l'ordre du jour :

Compte administratif 2009

| Budget de la Commune compte administratif 2009 | | | | |
|---|--|--|---------------------|----------------------|
| | Dépenses | Recettes | Déficit 2009 | Excédent 2009 |
| Fonctionnement | 152.168,23 | 198.765,53 (dont excédent 2008 de 115.408,13) | | 162.005,43 |
| Investissement | 115.614,89 (dont déficit 2008 de 42.419,19) | 50.153,00 | 107.881,09 | |
| Résultat global | | | | 54.125,35 |

| Services des eaux compte administratif 2009 | | | | |
|--|--|--|---------------------|----------------------|
| | Dépenses | Recettes | Déficit 2009 | Excédent 2009 |
| Exploitation | 34.631,82 | 29.596,78 (dont excédent 2008 de 46.517,67) | | 41.482,63 |
| Investissement | 1.723,00 (dont déficit 2008 de 16.013,18) | 11.817,06 | 5.919,12 | |
| Résultat global | | | | 35.563,51 |

Madame le Maire quitte la séance et ces deux comptes administratifs sont approuvés à l'unanimité. Les comptes de gestion, dressés par le Trésorier d'Avallon sont également approuvés à l'unanimité.

Avant d'étudier le budget primitif 2010, il est passé à l'étude des taux des taxes; les membres de la commission des finances avaient suggéré une augmentation du coût de l'inflation. Une simulation a été demandée à M. Rague; qui donne les résultats suivants:

| Type de taxe | Habitation | Foncier Bâti | Foncier Non Bâti |
|--------------------------|-------------------|---------------------|-------------------------|
| Taux | 9.80% | 14.26% | 49.34% |
| Produits attendus | 30.821,00 € | 31.600,00 € | 11.496,00 € |

Soit un total 73.917,00 € de produit fiscal attendu.






La taxe professionnelle ayant été supprimée, une compensation de 35.126,00 € sera versée en remplacement à la commune.

Budget primitif 2010

| Commune budget primitif 2010 | | |
|-------------------------------------|-----------------|-----------------|
| | Dépenses | Recettes |
| Fonctionnement | 254.019,00 | 254.019,00 |
| Investissement | 675.996,00 | 675.996,00 |

| Service des eaux budget primitif 2010 | | |
|--|-----------------|-----------------|
| | Dépenses | Recettes |
| Exploitation | 66.352,00 | 66.352,00 |
| Investissement | 82.434,00 | 82.434,00 |

L'étude de ce budget est accompagnée de quelques précisions pour certains chapitres.

-  **Compte «entretien de voirie» :**
Madame le Maire précise qu'elle a augmenté ce poste, sachant que la réparation des nids de poules sera à la charge des communes pour délester le budget de la C.C.V.
-  **Compte «Location matériel » :**
Ce poste a été doté de 2000€ en prévision de l'inauguration de la salle polyvalente. Une discussion s'engage sur la date à envisager, il faudra se pencher sur ce problème rapidement afin de ne pas nuire à l'excellent travail réalisé par M. Gérard Nicolas et la commission « salle polyvalente »
-  **Compte «Maintenance matériel» :**
Il est souligné la nécessité de supprimer la maintenance informatique sur l'ordinateur du Maire, devenu obsolète et sur celui de l'école, à la charge du SIVOS des 2 rivières; l'entreprise Aballo sera contactée.
-  **Compte «Coupes de bois» :**
Il est précisé que les affouages sont loin d'être terminés et que des dispositions plus sévères seront prises pour la prochaine saison; Madame le Maire signale que des houppiers « têtes de chêne », seront vendus ce qui fera une recette complémentaire non prévue au budget primitif.
-  **Concernant l'emprunt nécessaire à la construction de la salle polyvalente**
M. Ragage, trésorier préconise de revoir l'emprunt à la baisse soit 225.000€. (considérant la recette de la vente du foyer et le remboursement de la T.V.A des travaux de la salle pour l'année prochaine) De ce fait, Madame le Maire a contacté M. Blot, Directeur de la B.P.B. pour une nouvelle simulation. Après concertation, les conseillers adoptent l'emprunt sur 20 ans à un taux de 3.90% et engagent Madame le Maire à signer ce prêt le plus tôt possible, considérant les prévisions de hausse des taux d'intérêt. Madame le Maire prendra donc contact avec M. Blot.

Extension des réseaux électriques et téléphoniques de la propriété de Mr Martin

Madame le Maire donne connaissance des devis concernant l'extension électrique et téléphonique pour alimenter la propriété de Monsieur Christophe Martin. Deux solutions sont envisageables :

| | Réseau électrique | Réseau téléphonique |
|---------------------------|--------------------------|----------------------------|
| Acheminement court | 19.575,75 € | 7.052,25 € |
| Acheminement long | 28.467,17 € | 10.396,50 € |

Après en avoir délibéré les conseillers décident de refuser l'extension des réseaux téléphoniques, considérant que cette dépense dépasse les possibilités budgétaires de la commune.

En ce qui concerne l'extension des réseaux électriques ils optent pour la solution la moins onéreuse, c'est-à-dire s'engagent à participer à hauteur de 67.10% du montant réel H.T soit : 19.575,75€ et chargent Madame le Maire de signer tout document afférent à cette opération et de contacter le S.I.E.R.A., maître d'ouvrage des travaux d'électrification rurale.

Travaux d'assainissement

Madame le Maire présente aux conseillers deux devis de la société Boujeat

Busage fossé le long de la rue des framboisiers et de la rue des sablons pour un montant H.T. de 4302.65€ Celui-ci est adopté à l'unanimité

Busage le long de la mairie, route de Tameron et aménagement stationnement le long du terrain de foot pour un montant de 2024.85€ H.T. L'aire de stationnement le long du terrain de foot retient l'attention des conseillers, ceux-ci considérant que ces travaux ne sont pas de leur ressort et incombent plutôt au conseil général. La question sera donc posée.

Le busage le long de la mairie ne pose par contre aucun problème, il est par conséquent accepté.

Devis coffret prise de « forain »

Madame le Maire présente aux conseillers le devis de l'entreprise FORCLUM concernant la pose d'un coffret prise vers l'église suite aux problèmes rencontrés lors du dernier marché de Noël; celui-ci s'élevant à la somme de 2215.95€ T.T.C, les conseillers trouvent cette somme trop importante et chargent Madame le Maire de revoir les tarifs avec cette entreprise ou, en cas de refus, d'en contacter une autre.

Commission Communale Handicapés

La loi du 11 février 2005 pour la participation et la citoyenneté des personnes handicapées prévoit que les collectivités mettent en place des commissions communales pour l'accessibilité aux personnes handicapées. Madame le Maire informe les conseillers que dans le cadre de ses premières démarches, elle a demandé à l'entreprise Boujeat d'effectuer un accès plus adapté à la mairie. L'entreprise a répondu favorablement à cette demande.

Une commission est créée, composée de Madame le Maire et de Monsieur Guyot, premier adjoint.

Questions diverses

✚ Aliénation chemin Douille :

Maître Odin a demandé une délibération autorisant Madame le Maire à signer l'acte de vente; cette délibération est prise et sera envoyée à Maître Odin pour conclure cette affaire au prix fixé initialement (soit 1830€ l'hectare) .

✚ Détecteurs de fumée :

Madame le Maire signale qu'elle a reçu une information du S.D.I.S. d'Avallon concernant l'obligation de l'installation de détecteurs de fumée dans tous les lieux d'habitation d'ici 2012. L'union départementale des sapeurs-pompiers propose son tarif réservé soit 12€ par appareil, des brochures d'inscriptions sont distribuées aux habitants avec retour avant le 30 avril en mairie.

✚ Communauté de Communes du Vézélien

Mr Gandolfo, interroge les membres du conseil sur leurs connaissances du projet de la maison médicale de Vézelay. Il constate un déficit d'information.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.

La prochaine réunion du Conseil aura lieu le Lundi 3 Mai 2010